

## QUESTIONS-REPONSES 2/2

### Questions :

Il est prévu 20 panneaux (20 faces) au total. Cependant dans le TDR, les emplacements sont expressément énumérés :

- 1) **Ouaga 5 panneaux** : pourtant le TDR nous donne 15 emplacements. Faut-il choisir 5 panneaux dans les 15 emplacements énumérés ? ou aurait-il une erreur dans la demande en termes de nombre de panneaux pour Ouaga ?
- 2) **Bobo 3 panneaux** : pourtant le TDR nous donne 8 emplacements. Faut-il choisir 3 panneaux dans les 3 emplacements énumérés ? ou aurait-il une erreur dans la demande en termes de nombre de panneaux pour Bobo ?
- 3) **Tenkodogo, Fada, Gaoua, Banfora, Manga et Diapaga 2 panneaux pour chaque localité** : pourtant le TDR nous donne 6 emplacements. Faut-il choisir 3 panneaux dans les 3 emplacements énumérés ? ou aurait-il une erreur dans la demande en termes de nombre de panneaux pour ces localités ?

Réponse : Dans le tableau des caractéristiques, 3<sup>ème</sup> colonne, il est prévu le renouvellement des panneaux tous les 4 mois avec possibilité de changement d'emplacement (liste dernière colonne). C'est pourquoi vous noterez que le nombre des points d'emplacement est plus élevé que le nombre de panneaux.

Pour l'élaboration de votre proposition financière, les données à prendre en compte sont le nombre de panneaux.

Les emplacements sont à titre indicatif pour nous permettre de faire un choix par la suite au regard de renouvellement d'emplacements au cours de l'année que nous prévoyons, d'où la nécessité que le prestataire ait un bon réseau

Merci.